



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES LIBERTES
PUBLIQUES

Bureau des élections et de la
réglementation générale

Saint-Denis le 30 mai 2008

ARRETE N°1267/2008/SG/DLP1

Enregistré le 30 mai 2008

fixant la liste des vétérinaires susceptibles
de procéder à l'évaluation du comportement d'un chien dangereux

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION

Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code rural, notamment son article L.211-14-1 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche et de la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en date du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14 -1 du code rural ;

Vu l'arrêté n° 3494 bis/2007/SG/DLP/1 du 23 octobre 2007 fixant la liste des vétérinaires susceptibles de procéder à l'évaluation du comportement d'un chien dangereux ;

Vu la liste des vétérinaires modifiée transmise par la direction départementale des services vétérinaires ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Réunion,

ARRETE :

Article 1 : la liste départementale des vétérinaires susceptibles de procéder à l'évaluation comportementale d'un chien en application de l'article L.211-14-1 du code rural est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : l'arrêté préfectoral n° 3494 bis/2007/SG/DLP/1 du 23 octobre 2007 susvisé est abrogé.

Article 3 : MM. le secrétaire général de la Préfecture, les sous-préfets d'arrondissement, les maires du département, le président du conseil de l'ordre régional des vétérinaires, le directeur des services vétérinaires, le directeur départemental de la sécurité publique et le colonel commandant la gendarmerie de La Réunion, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera conservé au siège de l'ordre régional des vétérinaires.

Le Préfet,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé Michel THEUIL

ANNEXE à l'arrêté fixant la liste des vétérinaires
susceptibles de procéder à l'évaluation du comportement d'un chien dangereux

Identité du praticien	Adresse professionnelle	N° tél	Date d'obtention du diplôme
Dr. BEHMANN Delphine	2 RN 2 97470 SAINT BENOIT	02 62 50 33 89	26/05/1994
Dr. LOTTEAU Hervé	215 rue Mahé de Labourdonnais 97429 Petite Ile	02 62 56 87 46	20/06/1997
Dr. VERSCHUEREN Sébastien	216 rue Mahé de Labourdonnais 97429 Petite Ile	02 62 56 87 46	11/07/1998
Dr COZETTE Oliver	36, rue Marius et Ary Leblond 97430 Le Tampon	02 62 27 48 01	15/10/1990
Dr. CARRON Philippe	105, avenue Pdt Mitterand - Terre Sainte 97410 Saint Pierre	02 62 35 15 15	07/07/1993
Dr. BUSCH Kristina	106, avenue Pdt Mitterand - Terre Sainte 97410 Saint Pierre	02 62 35 15 15	01/04/2000
Dr. FROMENT Emiline	120, avenue Roland Garros 97438 Sainte Marie	02 62 53 43 43	21/03/2002
Dr. ANDRE Paul	12, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	18/05/1981
Dr. SHNEIDER Francis	13, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	04/07/1989
Dr. CHENAL Lionel	14, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	26/06/1990
Dr. LEGENDRE Patrick	15, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	01/12/1986
Dr. LAJOURS Thierry	16, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	01/04/1995
Dr. CHAUME Eloïse	17, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis		
Dr. CLAVERYS Carine	18, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	13/12/2002
Dr. LAMY Antoine	19, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	08/11/2004
Dr. DENIS Jean Michel	20, rue de la Poudrière 97450 Saint Louis	02 62 26 02 05	08/10/2001
Dr. BONNEVILLE Pascal	189, rue du Général Lambert 97450 Saint Louis	02 62 34 81 08	01/07/1989
Dr. RECHE Bernard	4, chemin Dena 97436 Saint Leu	02 62 22 28 00 06 92 22 28 00	25/06/1993
Dr. FRAPPAT Patrick	14, place Andorre 97427 Etang Salé	02 62 26 67 35	15/08/1982
Dr. RENOUD GRAPPIN Françoise	14, place Andorre 97427 Etang Salé	02 62 26 67 35	12/11/1986
Dr. ROY Jean-Philippe	34, boulevard du Chaudron 97490 Sainte-Clotilde	02 62 29 84 04	
Dr. CHONG SI TSAON Claude	124 bis, rue R. Barquisseau - Fleurimont 97460 Saint-Paul	02 62 24 66 39	29/01/1987
Dr. MADELENAT	12, chemin Recherchant 97432 Ravine des Cabris	02 62 49 61 95	
Dr. SIGOGNE Eric	40, rue Antoine de Bertin 97434 Saint-Gilles-Les-Bains	02 62 24 19 49	
Dr. MELOT Pascal	40, rue Antoine de Bertin 97434 Saint-Gilles-Les-Bains	02 62 24 19 49	
Dr. KOCH SANCHEZ Irène	99, rue Archambaud 97410 Saint-Pierre	02 62 25 15 26	
Dr. GARCIA Patrick	1, rue Jules Thirel - Savanna 97460 Saint-Paul	02 62 45 13 14	14/06/1905

Vu pour être annexé à mon arrêté du 30 mai 2008

Le PREFET
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé Michel THEUIL